



Quelle est la différence entre un découvert autorisé et une facilité de caisse ?

vendredi 24 juillet 2015, par Burkinapmepmi.com

Il s'agit dans les 2 cas de crédits que votre banque peut vous accorder ponctuellement en cas de budget serré en fin de mois, si vous avez par exemple besoin de financer un gros achat, comme de l'électroménager lors d'un emménagement ou une voiture.

Dans le cadre d'une facilité de caisse : la banque accepte de régler vos paiements alors que votre compte de dépôt est déjà débiteur. Cette « tolérance » de la banque est ponctuelle (par exemple en fin de mois) et votre compte doit redevenir créditeur quelques jours plus tard. En compensation, votre banque applique des agios, c'est-à-dire vous facture des intérêts.

Un découvert autorisé doit quant à lui être négocié avec votre banque dès l'ouverture de votre compte de dépôt. En acceptant un certain seuil de découvert, votre banque honore tous les paiements effectués sur votre compte débiteur, dans la limite de votre autorisation de découvert.

Le découvert autorisé peut durer plus longtemps que la facilité de caisse. Il a également un coût pour le client : les agios. Ce sont des intérêts que la banque perçoit en contrepartie du dépassement de découvert autorisé. Par ailleurs, la banque peut demander au client débiteur de payer une commission pour chaque opération bancaire réalisée au-delà du montant du découvert autorisé.

@RicheIdee.com